



# Consultation citoyenne sur l'égalité entre les femmes et les hommes : les premiers enseignements d'une expérimentation innovante

MM. Sébastien Denaja et Guy Geoffroy,  
rapporteurs

24 novembre 2016



## Une consultation citoyenne inédite

- **Pour la première fois, l'Assemblée nationale a mené une consultation citoyenne en vue d'évaluer une politique publique**
  - Cette consultation a porté sur l'action publique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, à travers une appréciation de l'impact de plusieurs dispositions de **la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes**
  - Après les consultations réalisées sur la proposition de loi relative à la fin de vie et sur l'avenir de l'Union européenne, **c'est la première fois que les citoyens sont associés à l'évaluation d'une politique publique**
  - **Un groupe de travail** a été constitué, composé du président de la commission des lois, de la présidente de la délégation aux droits des femmes et de députées membres des commissions des affaires culturelles, des affaires sociales et des lois.
- **Une consultation citoyenne organisée dans des délais très courts**
  - **Deux mois** pour choisir les thématiques, rédiger le questionnaire, mener la consultation et exploiter les réponses
  - Objectif : présenter cette consultation lors du volet parlementaire du **sommet du partenariat pour un Gouvernement ouvert** qui se tiendra à Paris le 8 décembre prochain.



## Une consultation encadrée par un comité de pilotage

### Des personnalités qualifiées ont été associées à toutes les étapes de la consultation pour en garantir la transparence

- **Mme Dominique Méda**, professeure à l'université Paris Dauphine, spécialiste des questions d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- **Mme Hélène Périvier**, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques, spécialiste des inégalités entre les femmes et les hommes
- **M. Loïc Blondiaux**, professeur à l'université Paris Panthéon Sorbonne, spécialiste de l'ingénierie de la concertation
- l'association **Regards citoyens**, spécialisée dans la confection d'outils numériques destinés à comprendre le fonctionnement de nos institutions.

### Ces personnalités qualifiées ont exprimé des points de vue contrastés sur la méthode, comme en témoignent leurs contributions annexées au rapport

- **Mmes Méda et Périvier** ont estimé que, pour être significative et dépourvue de « biais », une évaluation citoyenne de dispositions de la loi du 4 août 2014 nécessite de sélectionner un panel représentatif de citoyens ou, à défaut, de connaître le profil des répondants
- **L'association Regards citoyens et M. Blondiaux** ont souligné l'intérêt de dépasser la logique traditionnelle de l'enquête d'opinion pour adopter une logique de délibération collective en sollicitant le public le plus large possible, afin de faire émerger des points de vue et des propositions innovants
- **L'association Regards citoyens a mis en pratique cette logique de délibération collective en procédant à :**
  - une analyse statistique des réponses afin de déterminer la diversité des profils des contributeurs et leur degré de qualification
  - une analyse sémantique des réponses afin de déterminer de manière automatique les champs lexicaux utilisés
  - une lecture collective des réponses consistant à les faire analyser par les citoyens eux-mêmes



## Les grandes étapes de la consultation

### ▪ Le choix des thèmes

Parmi les 77 articles de la loi du 4 août 2014, ont été retenues **cinq thématiques** :

- **La définition des objectifs de la politique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes**
- **La place et l'image des femmes dans les médias audiovisuels et sur Internet**, à travers deux dispositifs :
  - Le renforcement des prérogatives du Conseil supérieur de l'audiovisuel et des obligations des télévisions et radios nationales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la programmation audiovisuelle
  - L'extension du signalement de contenus illicites sur Internet à l'incitation à la haine à l'égard des personnes en raison de leur sexe
- **Le partage des responsabilités parentales**, à travers deux mesures :
  - L'instauration de la prestation partagée d'accueil de l'enfant (PREPARE)
  - L'octroi d'une autorisation d'absence au conjoint d'une femme enceinte pour assister aux examens médicaux dans le cadre de la surveillance médicale de la grossesse et des suites de l'accouchement
- **La mise en place d'une garantie publique contre les impayés de pensions alimentaires**
- **La protection contre les violences conjugales**, renforcée par :
  - La réforme de l'ordonnance de protection
  - La généralisation du téléphone « grand danger »

### ▪ L'élaboration du questionnaire

- Pour chaque thématique, le questionnaire comportait des questions « fermées » et des questions « ouvertes » destinées à recueillir les contributions libres des internautes
- Les questions concernaient la connaissance du dispositif évalué, l'appréciation de son efficacité, les raisons qui entravent sa mise en œuvre et les mesures susceptibles de l'améliorer
- Des questions complémentaires étaient destinées à mieux connaître le profil des internautes et à leur permettre d'émettre des suggestions pour améliorer ce type de consultation



## ▪ **Les modalités du déroulement de la consultation**

- La consultation s'est déroulée **du 4 au 17 octobre 2016**
- Lors de leur inscription, les internautes ont été invités à cocher soit « Mme », soit « M. », soit « Ne souhaite pas indiquer son sexe ». Les résultats de la consultation ont ainsi pu être **ventilés en fonction du sexe déclaré**
- Les réponses étaient accessibles **de manière « anonymisée »** : un identifiant a été attribué à chaque questionnaire et, si l'internaute a donné son accord pour être recontacté, il est possible de remonter jusqu'à son adresse mail
- **Les données issues des réponses ont été déposées sur le site Opendata de l'Assemblée nationale.**

## ▪ **L'analyse des réponses**

- **Les réponses ont été étudiées** par les députés membres du groupe de travail, par les services de l'Assemblée nationale et par les personnalités qualifiées
- **Toutes les contributions libres** des 477 personnes ayant pris le temps de répondre aux questions ouvertes **ont été analysées**
- Le comité de pilotage s'est réuni le 25 octobre 2016 lors **d'une table ronde** destinée à **analyser les résultats de la consultation** du point de vue de la méthode utilisée et du thème traité



## Quelle a été la participation ?

### Le nombre de participants

	Total	Dont femmes	Dont hommes	Dont sexe non indiqué
Nombre de personnes ayant participé à la consultation	967	717	201	49
Nombre de personnes ayant répondu à au moins une question de la thématique 1 « La définition des objectifs de la politique publique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes »	901	669	185	47
Nombre de personnes ayant répondu à au moins une question de la thématique 2 « La place et l'image des femmes dans les médias et sur Internet »	936	705	186	45
Nombre de personnes ayant répondu à au moins une question de la thématique 3 « Le partage des responsabilités parentales »	875	662	169	44
Nombre de personnes ayant répondu à au moins une question de la thématique 4 « La lutte contre les impayés de pensions alimentaires »	842	633	166	43
Nombre de personnes ayant répondu à au moins une question de la thématique 5 « La protection contre les violences conjugales »	838	629	166	43
Nombre de personnes ayant répondu à au moins une des questions finales	835	626	167	42
Nombre de personnes ayant répondu à au moins une question ouverte	477	350	97	30

### Le profil des personnes ayant répondu

- Les  $\frac{3}{4}$  des participants sont des femmes
- Une participation qui diminue légèrement au fil du questionnaire
- Une consultation saluée par les internautes qui regrettent cependant qu'elle n'ait pas fait l'objet d'une publicité plus importante



## L'appréciation portée par les internautes sur les dispositifs étudiés : quelles grandes tendances ?

- Les rapporteurs ont pleinement conscience qu'il est **impossible de tirer des conclusions définitives** des résultats de la consultation
- Afin de restituer les réponses que les quelque 1 000 participants ont pris la peine de formuler, ils ont cependant choisi d'en **retracer les tendances** dans la deuxième partie de leur rapport, de deux points de vue :
  - ✓ *La **connaissance** des dispositifs étudiés et l'information qui a été diffusée* : selon les internautes ayant répondu, la loi n'est pas toujours connue, faute d'information suffisante. Cela vaut pour l'ensemble des thèmes abordés.
  - ✓ *L'**adaptation** des dispositifs à leurs objectifs* : l'appréciation des personnes ayant répondu peut être globalement qualifiée de mitigée :
    - pour les obligations relatives aux **programmes audiovisuels** et aux signalements de **contenus illicites sur Internet** : les internautes sont relativement sceptiques sur les résultats obtenus
    - pour la **PREPARE** : le dispositif est majoritairement considéré comme peu ou pas adapté pour inciter l'autre parent à prendre un congé parental, ou permettre un retour rapide des femmes à la vie professionnelle
    - pour l'**ordonnance de protection** : on note un partage égal entre les internautes qui la jugent adaptée ou parfaitement adaptée à ses objectifs et ceux qui ne partagent pas cette appréciation
    - pour la **GIPA** : la portée est reconnue, le dispositif étant jugé adapté ou parfaitement adapté par près des deux tiers des répondants
    - pour la possibilité de géolocaliser une victime de violences conjugales grâce au **téléphone « grand danger »** : l'appréciation est positive de la part de 75 % des répondants



## Principal enseignement pour l'avenir : une méthode d'enquête intéressante pour évaluer une politique publique, à condition d'être un outil complémentaire

- La consultation citoyenne a l'avantage de permettre de recueillir les points de vue, les expériences et les analyses de **personnes qui n'ont pas accès au Parlement** dans le cadre du travail « classique » d'évaluation.
- Les **propositions des internautes** : partie peut-être la plus intéressante de cette expérimentation, qui suppose de disposer des outils permettant d'en exploiter la substance et de dépasser le stade du récit d'expériences personnelles.

### Exemples de propositions formulées par les internautes

- ✓ *Éduquer dès le plus jeune âge (dans le cadre scolaire, social, familial et institutionnel) à la lutte contre les stéréotypes sexistes et à un meilleur partage des responsabilités parentales*
- ✓ *Adapter l'organisation du travail (horaires, congés, télétravail, etc.) aux contraintes parentales, en impliquant les organisations syndicales*
- ✓ *Améliorer l'équilibre entre les ex conjoints (essentiellement en faveur des pères) après leur séparation pour l'exercice de leurs responsabilités parentales, notamment par le recours à la médiation familiale*
- ✓ *Prélever à la source les pensions alimentaires, éventuellement selon un barème évolutif*
- ✓ *Remplacer le paiement de la pension par le paiement de factures de cantine ou d'habillement*
- ✓ *Sanctionner systématiquement les mauvais payeurs de pensions alimentaires*
- ✓ *Sanctionner les professionnels de l'audiovisuel tenant des propos sexistes, ainsi que les fournisseurs d'accès à Internet et les hébergeurs de sites qui ne supprimeraient pas les contenus sexistes signalés*
- ✓ *Former les professionnels de l'audiovisuel et ceux chargés de l'analyse des signalements sur Internet à une meilleure appréhension des comportements et propos sexistes*
- ✓ *Développer la géolocalisation des auteurs de violences conjugales et le suivi thérapeutique de ces derniers*





- La consultation citoyenne doit venir en complément des autres outils mobilisés pour l'évaluation des politiques publiques

*Le CEC mobilise déjà, en plus du classique travail d'auditions et de déplacements propre à tous les organes de contrôle et d'évaluation de l'Assemblée nationale, et en plus de l'appui de la Cour des comptes :*

- des travaux d'experts, notamment en matière d'analyse statistique, ainsi que des travaux d'évaluation menés par des corps d'inspection, parfois avec l'appui de chercheurs

Par exemple, sur la période récente, les travaux de la DARES, de la DREES, de l'IGAS, de l'Inspection générale de l'éducation nationale, de l'École d'économie de Paris...

- des enquêtes d'opinion conduites par des professionnels

Enquête de l'IFOP dans le cadre du *rapport de MM. Denis Jacquat et Jean-Louis Touraine sur la lutte contre le tabagisme*

- la construction d'outils statistiques *ad hoc*

Deux exemples récents :

– création d'un indice statistique pour comparer la composition sociale des collèges et lycées et celle de leur quartier d'implantation (*rapport de MM. Yves Durand et Rudy Salles sur la carte scolaire*)

– modélisation du recours aux minima sociaux dans deux départements (*rapport de Mme Gisèle Biémouret et de M. Jean-Louis Costes sur l'accès aux droits sociaux*)

- des entretiens de terrain auprès des parties prenantes d'une politique publique, menés par des prestataires extérieurs

Entretiens sous la forme d'enquêtes en ligne, d'entretiens individuels ciblés ou de « focus groupes », menés par des équipes de consultants spécialisés en évaluation de politiques publiques, mandatés par le CEC dans le cadre d'un marché d'étude pour les besoins de certaines évaluations.



## La nécessité de déployer une communication adaptée

### Le dispositif de communication déployé pour cette consultation

- ✓ Un communiqué de presse du Président de l'Assemblée nationale a été adressé aux journalistes le 4 octobre, jour du lancement de la consultation
- ✓ du 4 au 17 octobre, l'annonce et un lien vers la plateforme de la consultation ont figuré en haut de la page d'accueil du site de l'Assemblée, emplacement réservé aux deux ou trois points forts de l'ordre du jour de la semaine
- ✓ sur Facebook et Google +, trois articles ont été postés les 4, 10 et 17 octobre avec le résultat suivant pour Facebook : le 4 octobre, 22 203 personnes atteintes ; le 10 octobre, 7 443 personnes atteintes ; le 17 octobre, 9 953 personnes atteintes
- ✓ sur Twitter, trois tweets ont été envoyés les 4, 14 et 17 octobre
- ✓ un « flyer » a été diffusé dans le réseau territorial du Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

### Propositions pour aller plus loin

- ✓ prévoir, au moment du lancement de la consultation, une mention dans au moins un grand média national
- ✓ encourager chaque député à se faire le relais local de la consultation, dans sa circonscription, y compris en se proposant comme médiateur pour aider les citoyens à répondre
- ✓ prévoir une durée de consultation plus longue que quinze jours
- ✓ comme le suggère le Président Dominique Raimbourg, réaliser en amont un travail de repérage des « personnes ressources » et des « réseaux d'appui » qui peuvent aider à transmettre largement l'information.

**PARTICIPEZ  
À L'ÉVALUATION DE LA LOI !**

### Égalité femmes – hommes

Consultation citoyenne en ligne

L'Assemblée nationale consulte les citoyennes et les citoyens sur les résultats de la politique publique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

**QUOI ?**  
Questionnaire d'évaluation de la loi du 4 août 2014 sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes

**QUAND ?**  
Du 4 au 17 octobre 2016

**OÙ ?**  
En ligne sur <http://assnat.fr/GHeClw>

C'est la première fois qu'une telle expérience est menée.

Elle permettra aux citoyennes et aux citoyens de participer de manière active au travail d'évaluation des lois par les députées et députés.

**LES 4 GRANDS THÈMES DE LA LOI DU 4 AOÛT 2014**

- La représentation des femmes dans les médias
- L'égalité professionnelle et le partage des responsabilités parentales
- La lutte contre la précarité
- La protection contre les violences faites aux femmes

Nous contacter:  
Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques  
Assemblée nationale  
126 rue de l'Université - 75007 Paris  
01 40 63 30 10 - [cec@assemblee-nationale.fr](mailto:cec@assemblee-nationale.fr)



## La nécessité de disposer des moyens techniques adéquats

### ▪ Des outils d'analyse statistique et lexicale indispensables

*En s'inspirant des méthodes d'analyse quantitative auxquelles a eu recours l'association Regards citoyens dans le cadre de cette expérimentation, il faut :*

- ✓ Doter l'Assemblée nationale des outils statistiques d'analyse permettant de procéder à la détermination de profils de « populations » au sein des répondants et à l'étude de leurs motivations
  - Enrichissement de l'analyse des résultats chiffrés bruts
- ✓ Doter l'Assemblée nationale d'une méthode d'analyse des contributions libres utilisant les techniques de repérage de champs lexicaux prédominants
  - À réserver aux consultations produisant un volume de texte suffisant
  - Ne nécessite pas de faire appel à une technologie particulièrement sophistiquée

### ▪ La constitution d'un collectif d'internautes chargé de l'analyse communautaire des contributions libres

*En s'inspirant de la méthode appliquée par l'association Regards citoyens et ses partenaires, il serait intéressant de :*

- ✓ Constituer, pour les consultations les plus importantes, un collectif d'internautes bénévoles chargés par l'Assemblée nationale d'une analyse communautaire encadrée en :
  - Mettant en place une analyse aléatoire convergente de chaque contribution par plusieurs bénévoles pour objectiver la lecture des réponses
  - Mettant en œuvre un code de déontologie emportant une obligation de neutralité et une obligation de déport en fonction du thème traité